



**SAINT-LOUIS**  
Agglomération  
Alsace 3 Frontières

**- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -**

**1. Identification du pouvoir adjudicateur :**

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.70 - Fax : 03.89.70.90.85  
Courriel : [direction@agglo-saint-louis.fr](mailto:direction@agglo-saint-louis.fr)  
Adresse Internet : [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)  
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Le pouvoir adjudicateur est représenté par son Président, Monsieur Alain GIRNY.

**2. Procédure de passation du marché :**

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

**3. Objet du marché :**

Création d'un itinéraire cyclable entre Bartenheim et Rosenau.  
Lot n°1 : VRD  
Lot n°2 : Passerelle et génie civil

**4. Classifications CPV :**

Lot n°1 : VRD  
45 11 25 00 : Travaux de terrassements  
  
Lot n°2 : Passerelle et génie civil  
45 22 00 00 : Ouvrages d'art et de génie civil

**5. Caractéristiques principales du marché :**

Les travaux comprennent :

➤ Opérations du LOT 1 - VRD :

- travaux préparatoires (installation de chantier, constat d'huissier, étude d'EXE, PAQ, intervention d'un géomètre, piquetage, sondages) ;
- travaux de terrassements (décapage de la terre végétale, déblais) ;
- travaux de construction de nouvelles structures de chaussée (GNT0/60, GNT 0/20, BBSG 0/10, GNT 0/31.5 pour accotement, sable stabilisé calcaire) ;
- nivellement des talus ;
- fourniture et pose de caniveaux à grille ;
- fourniture et pose de panneaux de signalisation, de la signalisation horizontale ;
- fourniture et pose de barrière chicane amovible.



- Opérations du LOT 2 - Passerelle et génie-civil :
  - travaux préparatoires (installation de chantier, étude d'EXE) ;
  - travaux de construction des fondations des passerelles (terrassements en déblais, fondations béton, remblais..) ;
  - travaux de fourniture et pose de passerelle métallique cyclo-piétonnes et VL limités à 3 tonnes.

## 6. Conditions de la consultation :

- La période de préparation des travaux est de 3 semaines et est comprise dans le délai global d'exécution de l'opération qui est de 4 mois hors semis de la prairie naturelle au printemps 2018, conformément au planning pré-opérationnel d'exécution des travaux joint au dossier de consultation des entreprises. Un ordre de service sera délivré en temps utile au titulaire de chaque lot, déterminant alors le début d'exécution des travaux le concernant. A titre indicatif, la date de réalisation des travaux est prévue en novembre 2017.
- Durée de validité des offres : 3 mois.
- Les variantes ne sont pas autorisées.
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marché :
  - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article 30-I-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
  - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Le marché est organisé en deux lots. Les candidats peuvent répondre à un lot ou l'ensemble des deux lots.
- En cas de groupement d'entreprises, aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Prix fermes actualisables.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie de 5 % sera exigée du candidat. Cette garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire en cas d'accord des deux parties.
- Une avance de 5,00 % sera accordée dans les conditions prévues au marché.

## 7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaire global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles, la présentation d'une liste de références similaires exécutées au cours des cinq dernières années, la présentation des moyens humains et matériels.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.



## 8. Critères d'attribution :

Critère de jugement des offres	Pondération
Prix	60 %
Valeur technique	40 %

## 9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, courriel) à :

**Saint-Louis Agglomération**  
**Service Juridique**  
Place de l'Hôtel de Ville - C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex  
Tél. : 03.89.70.90.75 - Fax : 03.89.70.90.85  
Courriel : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du DCE sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info>.

## 10. Modalités de remise des offres :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à Saint-Louis Agglomération contre récépissé à :

**Monsieur le Président**  
**Saint-Louis Agglomération**  
Place de l'Hôtel de Ville  
C.S. 50199  
68305 SAINT-LOUIS Cedex

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication du marché et du lot auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies à l'annexe 2 du règlement de la consultation.

## 11. Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats pourront s'adresser au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres auprès de :

**Renseignements administratifs :**  
Saint-Louis Agglomération  
Service Juridique  
Tél. : 03.89.70.90.75  
Fax : 03.89.70.90.85  
✉ : [juridique@agglo-saint-louis.fr](mailto:juridique@agglo-saint-louis.fr)



**Renseignements techniques :**

CABINET MERLIN - Ingénieurs-Conseils  
Agence de Mulhouse  
32, Allée Nathan Katz - 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 89 46 85 88  
Fax : 03 89 56 18 31  
Courriel : [cm-mulhouse@cabinet.fr](mailto:cm-mulhouse@cabinet.fr)

Saint-Louis Agglomération  
Direction du Patrimoine et des Infrastructures  
Léa DEVEILLE  
Tél. : 03.89.70.45.74  
Fax : 03.89.70.45.79  
Courriel : [deveille.lea@agglo-saint-louis.fr](mailto:deveille.lea@agglo-saint-louis.fr)

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

**12. Autres informations :**

La valeur technique sera notée à l'appréciation du pouvoir adjudicateur en fonction du mémoire technique fourni par le candidat.

La note maximale sera de 100 points, décomposée comme suit :

- Notice technique notée sur 60 points :
  - ✚ l'entreprise devra détailler la méthodologie de réalisation du chantier : 30 points,
  - ✚ les fiches techniques : 10 points,
  - ✚ la description des procédés d'exécution et moyens humains et matériels : 10 points,
  - ✚ la préparation du chantier : 10 points.
- Planning d'exécution noté sur 20 points : phasage en cohérence avec les moyens proposés.
- Caractère environnemental de l'offre noté sur 20 points : en raison de l'intervention dans le périmètre de la réserve naturelle de la Petite Camargue Alsacienne.

**13. Date limite de réception des offres :**

Lundi 18 septembre 2017 à 16h00

**14. Procédures de recours :**

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 Avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
Courriel : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél. : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Tribunal Administratif de Strasbourg  
31 Avenue de la Paix  
B.P. 51038  
67070 STRASBOURG Cedex  
Courriel : [greffe.ta.strasbourg@juradm.fr](mailto:greffe.ta.strasbourg@juradm.fr)  
Tél. : 03.88.21.23.23  
Fax : 03.88.36.44.66  
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :**

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges  
1, rue du Préfet Claude Erignac  
54038 NANCY CEDEX  
Courriel : [therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr)  
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24  
<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

**15. Date d'envoi de l'avis à la publication :**

Jeudi 24 août 2017

